



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet du SMTBV.

Pour mémoire, le compte administratif :

1. est établi en fin d'exercice par le président,
2. est le bilan financier du syndicat. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
3. rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
4. se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

5. **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante du SMTBV,
6. **La section d'investissement** qui retrace les opérations de nature à modifier le patrimoine du SMTBV.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Présentation du Compte Administratif 2023

1. La section de fonctionnement

1.1. Résultat de fonctionnement pour l'année 2023

	Résultat section fonctionnement	
	Dépenses 2023	Recettes 2023
	1 547 635,39 €	2 520 753,86 €
Résultat de l'exercice		973 118,47 €
Excédent 2022		2 262 610,13 €
Résultat cumulé		3 235 728,60 €

1.2. Analyse

1.2.1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement du SMTBV notamment :

1.2.1.1. Les Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives, aux fêtes et cérémonies, , aux taxes, aux travaux d'entretien du réseau hydraulique et des chemins payées par le SMTBV,.

Pour 2023, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 418 194,35 € dont :

4 290.48 € de travaux d'entretien des chemins :

293 934.64 € de travaux d'entretien du réseau hydraulique soit 180 157.06 € (19 322.86 € entretien + 160 834.20 € Marché 2023) réalisés sur l'exercice, le solde de 113 777.58 € est reporté en 2024.

La répartition des travaux s'articulent comme suit :

REPARTITION ENTRETIEN PATRIMOINE SMTBV ANNEE 2023 (en montants €TTC par territoire d'EPCI)		
PMM	223 390.33	76 %
ASPRES	17 636.08	6 %
ROUSSILLON CONFLENT	17 636.08	6 %
CORBIERES SALANQUE MED.	14 696.73	5 %
CONFLENT CANIGOU	20 575.42	7 %
TOTAL	293 934.64 €	100 %

1.2.1.2. Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Ces dépenses s'élèvent à 783 658.21 € pour l'année 2023.

1.2.1.3. Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, et les participations aux organismes extérieurs. Ces charges s'élèvent à 46 997.87 €.

1.2.1.4. Les charges financières (chapitre 66)

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 13 573.94 € + 10 470.81 € d'ICNE.

1.2.1.5. Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

44600 - SL LA TET - BASSIN VERSANT/00 - BUDGET SM LA TET BASSIN VERSANT / 2023						
CHAPITRE	Budget Primitif	Crédits de Reports	Total Budgétisé	Réalisé		Commentaires
				Montant	%	
Fonctionnement-Dépense	4 614 510,32	140 367,08	4 614 510,32 €	1 547 635,39 €	33,54%	1 537 164,58 € + 10 470,81 € de charges rattachées
011- Charges à caractère général	778 862,08	140 367,08	778 862,08 €	418 194,35 €	53,69%	Détail ci-dessous
012 - Charges de personnel et frais assimilés	825 000,00	0,00	825 000,00 €	783 658,21 €	94,99%	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00	0,00	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	
023 - Virement à la section d'investissement	2 501 832,62	0,00	2 501 832,62 €	0,00 €	0,00%	Ecriture d'ordre
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	273 989,91	0,00	273 989,91 €	274 740,21 €	100,27%	Amortissements
65 - Autres charges de gestion courante	50 050,00	0,00	50 050,00 €	46 997,87 €	93,90%	Indemnités et charges des élus
66 - Charges financières	69 775,71	0,00	69 775,71 €	24 044,75 €	34,46%	Intérêts d'emprunts
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00 €	0,00 €	0,00%	

1.2.2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

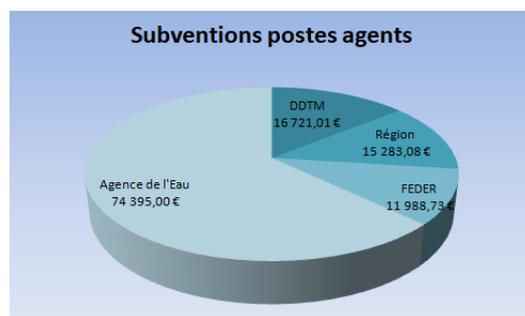
Les participations des EPCI, les subventions des postes des agents, conventions financières

1.2.2.1. Les subvention et participations (chapitre 74)

Pour mémoire, les participations au budget (contributions) de la part des 8 EPCI qui comprennent à la fois le prévisionnel des besoins en fonctionnement et en investissement sont reçues en section de fonctionnement. Un virement de crédits est ensuite opéré vers la section d'investissement pour équilibrer le budget à hauteur des prévisions d'investissement prévues au BP.

- ❖ 2 316 643.01 € du compte 74 - Dotations, subventions et participations sont répartis comme suit :
 - ☞ 2 130 331.50 € de participations des EPCI (dont voie conventionnelle PMMCU – Canet)
 - ☞ 50 963.69 € de FCTVA :
 - ☞ 16 960.00 € de la Convention ACAV-Chambre Agriculture :
 - ☞ 118 387.82 € de Subventions des postes des agents :

Etat	16 721.01 €
Région	15 283.08 €
Feder	11 988.73 €
Agence de l'Eau	74 395.00 €



1.2.2.2. Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à 178 288.76 €.

77 - Produits exceptionnels	
Déconsignation indemnités expropriation: intérêts	41 600,00 €
Travaux rattachés sur 2023 non effectués	82 811,60 €
Castelnou: vente partielles de parcelles GFA MASSOT & FILS	2 500,00 €
Indemnité de servitude Mas Romeu	15 000,00 €
Indemnité servitude Foncier conseil	25 000,00 €
Convention relative au déversement d'eaux pluviales	9 000,00 €
Remboursements divers: Chèques restaurant, Impots, Groupame et EDF	2 377,16 €
	178 288,76 €

1.2.2.3. Récapitulatif des recettes de fonctionnement

44600 - SM LA TET - BASSIN VERSANT / 00 - BUDGET SM LA TET BASSIN VERSANT / 2023				
Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Commentaires
		Montant	%	
Fonctionnement - Recette	4 614 510,32 €	4 783 363,99 €	103,66%	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent 2022)	2 262 610,13 €	2 262 610,13 €	100,00%	
74 - Dotations, subventions et participations	2 342 900,19 €	2 316 643,01 €	98,88%	Participation EPCI, FCTVA et Postes
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	13 635,59 €	0,00%	Tickets restaurants: part des agents
76 - Produits financiers	0,00 €	12 186,50 €	0,00%	Intérêts sur CAT
77 - Produits exceptionnels	9 000,00 €	178 288,76 €	1980,99%	

2. La section d'investissement

2.1. Résultat

2.1.1. Résultat d'investissement pour l'année 2023

	Résultat section investissement	
	Dépenses 2023	Recettes 2023
	1 580 269,57 €	1 577 344,69 €
Résultat de l'exercice		-2 924,88 €
Déficit 2022		-327 699,39 €
Résultat cumulé		-330 624,27 €
RAR	473 280,07 €	413 413,95 €
Besoin de financement		390 490,39 €

2.1.2. Déficit à reporter au budget primitif 2023 : 330 624.27 €

2.1.3. Solde des restes à réaliser : 59 866.12 €

2.1.4. Besoin de Financement : 390 490.39 €

2.2. Analyse

2.2.1. Les dépenses d'investissement :

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

2.2.2. Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de 288 479,86 € en 2023.

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 est de 1 300 627,67 €

2.2.3. Chapitres 20, 21 et 23

Les principaux investissements réalisés en 2023 sont les suivants :

Comparatif ventilé par étape - Détail Article/Opération							
	BP + DM	REALISE		REALISE AVEC RAR		Commentaires	
		Montant	%	RAR	Montant réalisation (RAR+Mandats)		%
INVESTISSEMENT - DEPENSES	4 299 190,52 €	1 580 269,57 €	36,76%	473 280,07 €	2 381 249,03 €	55,39%	
OPERATIONS							
103 - SECURISATION COURRAGADE	10 527,00 €	0,00 €	0,00%	10 527,00 €	10 527,00 €	100,00%	Maîtrise d'œuvre: Travaux prévus en 2024 (attente retour arrêté autorisation travaux Etat)
111 - ETUDE SYSTEMES ENDIGUEMENT (OUVRAGES HYDRAULIQUES)	516 882,00 €	293 139,45 €	56,71%	110 286,94 €	403 426,39 €	78,05%	AH Berne + Canohés déposés en décembre 2023. Etude SE Classe C sera finalisée avant juillet 2024
111001 - ETUDE SE PAPI 2 ACTION 7	50 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
111002 - AMO-MOE OUVRAGES HYDRAULIQUES	50 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	Accord-cadre Travaux lancé au premier semestre 2024. MOE travaux sera réalisée courant 2024
111003 - REGULARISATION SE DU BOULES	200 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	Marché premier semestre 2024 350 000 €
112 - ETUDE AVP SITE PILOTE	70 807,20 €	66 310,20 €	93,65%	0,00 €	66 310,20 €	93,65%	Etudes préliminaires restauration Tét aval/OP terminée
112001 - ETUDE INCIDENCE HYDRAULIQUE AFFLUENTS	13 000,00 €	9 765,00 €	75,12%	0,00 €	9 765,00 €	75,12%	Op terminée
112002 - MOE SITE PILOTE ET DEFINITION + SUIVI DES ETUDES COMPLEMENTAIRES	250 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	AP/CP - NOUVELLE OPERATION engagement prévisionnel mi 2024.
112004 - TRAVAUX RESTAURATION TET AVAL	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
112005 - PLAN DE COMMUNICATION	40 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	Plan de communication qui sera défini dans le cadre du marché/opé 112002 en 2024
112006 - EXPERIMENTATION ATTERRISSMENT ET MATERIAUX	30 000,00 €	15 714,00 €	52,38%	0,00 €	15 714,00 €	52,38%	Phase 1 terminée en novembre 23 - Phase 2 en cours de réalisation
113 - ELABORATION D UNE STRATEGIE GLOBALE DE GESTION DES ZONES HUMIDES	14 643,30 €	14 643,30 €	100,00%	0,00 €	14 643,30 €	100,00%	Etat des lieux et cartographie: Opération terminée
120 - LE SOLER	136 952,00 €	1 296,00 €	0,95%	0,00 €	1 296,00 €	0,95%	Montants terrains toujours au budget mais à supprimer car projet abandonné. Nouveau projet envisagé
123 - PROJET D AMENAGEMENT DU BOULES	131 898,00 €	34 992,00 €	26,53%	0,00 €	34 992,00 €	26,53%	Abandon du projet
124 - CANET - CHENAL VERT	312 000,00 €	264 687,00 €	84,84%	0,00 €	264 687,00 €	84,84%	Convention PMM: Opération terminée
124001 - CANET CHENAL VERT COMPENSATION-MOE - FONCIER - PREMIER TRAVAUX	130 000,00 €	13 140,00 €	10,11%	0,00 €	13 140,00 €	10,11%	Compensation écologique du Chenal vert
125 - PEZILLA - PONT BLANC	1 294,44 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	Opération terminée
127001 - VANNE DE TORREILLES MOE	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	83 520,00 €	83 520,00 €	83,52%	Diagnostic réalisé. MOE lancée en octobre 2023 pour réhabilitation de la vanne
128 - DIGUE DES CAMPING CANET	80 555,93 €	24 112,20 €	29,93%	56 443,73 €	80 555,93 €	100,00%	Marché de maîtrise d'œuvre contractualisé mais missions travaux en attente arrêté autorisation Etat
131 - PAPI AXE 1 PLAN DE COMMUNICATION 2021-2022	24 374,70 €	23 954,70 €	98,28%	0,00 €	23 954,70 €	98,28%	Plan de communication PAPI
135 - SECURISATION DU BASSIN DE CANOHES	66 882,00 €	66 882,00 €	100,00%	0,00 €	66 882,00 €	100,00%	Opération terminée
137 - ETUDE STRATEGIQUE OPTIMISATION RESSOURCES EN EAU T6	41 280,00 €	25 440,00 €	61,63%	12 840,00 €	38 280,00 €	92,73%	Groupement de commandes: SMTBV, Chambre d'agriculture et ACAV
137001 - ETUDE STRATEGIQUE OPTIMISATION RESSOURCES EN EAU T6 SUIITE	40 300,00 €	9 198,96 €	22,83%	18 734,04 €	27 933,00 €	69,31%	Urgence sécheresse: campagne de jaugeages
137001 - ETUDE STRATEGIQUE OPTIMISATION RESSOURCES EN EAU T6 SUIITE	14 700,00 €	14 700,00 €	100,00%	0,00 €	14 700,00 €	100,00%	Pêche électrique: Groupement de commandes: SMTBV, Chambre d'agriculture et ACAV
138 - AMENAGEMENT LE LONG DE LA TET	25 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
2210 - ETUDE MOE MONTJUICH	10 518,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	MOE Travaux prévus en 2024
221001 - MONTJUICH	50 518,00 €	0,00 €	0,00%	10 518,00 €	10 518,00 €	20,82%	Travaux prévus en 2024
2211 - MODELISATION HYDRAULIQUE BASSIN TET AVAL	40 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
222 - ETUDE SOCLE 2	29 240,00 €	10 800,00 €	36,94%	16 440,00 €	27 240,00 €	93,16%	Etude bilan transfert compétences GEMAPI
223 - ETUDE FINALISATION PAPI COMPLET	78 300,00 €	78 300,00 €	100,00%	0,00 €	78 300,00 €	100,00%	Etude de finalisation du dossier candidature PAPI 2 réalisée
224 - ETUDES HYDRAULIQUE VILLELONGUE	74 558,26 €	22 045,90 €	29,57%	52 512,36 €	74 558,26 €	100,00%	Schéma directeur Villelongue
225 - SLGRI CYCLE 2	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
226 - REFERENTIEL CANAUX	50 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
227 - ETUDES EVALUATION CONTRAT DE RIVIERE	96 000,00 €	0,00 €	0,00%	65 430,00 €	65 430,00 €	68,16%	Etude démarrée en sept. 2023. RECEPTION prévue fin 2024.
230001 - MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00 €	2 692,39 €	17,95%	0,00 €	2 692,39 €	17,95%	
230002 - EAURIZON 2070	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	10 000,00 €	100,00%	
230003 - VILLEFRANCHE REMPARTS MOE	50 000,00 €	0,00 €	0,00%	23 868,00 €	23 868,00 €	47,74%	Etude diag + AVP lancée/ en cours
230004 - UNITE DE RETENTION DES DECHETS	15 000,00 €	4 320,00 €	28,80%	0,00 €	4 320,00 €	28,80%	
230005 - VEHICULE	30 000,00 €	25 698,16 €	85,66%	0,00 €	25 698,16 €	85,66%	Achat d'un kangoo
230100 - TRAVAUX GROSSE REPARATION	300 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
230101 - FRAIS D ETUDE	100 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
230104 - PPREV RESTAURATION	200 000,00 €	171 656,40 €	85,83%	0,00 €	171 656,40 €	85,83%	OP réalisée au 26/01/24 à hauteur de 99,89 %
230105 - MATERIEL	30 000,00 €	5 789,36 €	19,30%	0,00 €	5 789,36 €	19,30%	Capteurs de profondeur et tablettes tactiles
Sous-Total OP	3 640 230,83 €	1 199 277,02 €	32,95%	471 120,07 €	1 670 397,09 €	45,89%	
HORS OP							
2031 - FRAIS D'ETUDES	30 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 160,00 €	2 160,00 €	7,20%	Philia ingénierie
2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	69 447,26 €	69 447,26 €	100,00%	0,00 €	69 447,26 €	100,00%	Robot porte outils
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 765,75 €	23 065,43 €	52,70%	0,00 €	23 065,43 €	52,70%	Capteur niveau, échelle LIMNI, régularisation cadastrale du Castelnou et remplacement Vanne
2315 - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	72 266,82 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
Sous-Total Hors OP	225 479,83 €	92 512,69 €	41,03%	2 160,00 €	94 672,69 €	41,99%	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	265 146,54 €	265 146,54 €	100,00%	0,00 €	265 146,54 €	100,00%	Dettes SMATA
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 333,32 €	23 333,32 €	100,00%	0,00 €	23 333,32 €	100,00%	Emprunt Chenal vert
Sous-Total EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	288 479,86 €	288 479,86 €	100,00%	0,00 €	288 479,86 €	100,00%	
020 - DEPENSES IMPREVUES	145 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%	
Sous Total (OP, HORS OP, EMPRUNTS)	4 299 190,52 €	1 580 269,57 €	36,76%	473 280,07 €	2 053 549,64 €	47,77%	
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	327 699,39 €	327 699,39 €		0,00 €	327 699,39 €		
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	6 081,66 €					

3. Les recettes d'investissement :

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2023, les recettes d'investissement s'élèvent à 1 577 344,69 €

Recettes d'investissement Comparatif - Détail Chapitre				
	Budgétisé	Réalisé		Commentaires
		Montant	%	
Investissements - Recette	4 626 889,91 €	1 577 344,69 €	34,09%	
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 501 832,62 €	2 501 832,62 €	100,00%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	273 989,91 €	274 740,21 €	100,27%	Amortissements
10 - Dotations, fonds divers et réserves	725 983,41 €	628 979,03 €	86,64%	FCTVA (108702,57) + Affectation (520276,46€)
13 - Subventions d'investissement	1 125 083,97 €	646 120,11 €	57,43%	Agence de l'eau, DDTM, Région et Département
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	27 505,34 €	0,00%	Remboursement SPL - Abandon projet Boulès

Elles comprennent :

3.1. Les recettes réelles : 1 577 344,69 €

- Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 646 120,11 € (chapitre 13) qui émanent principalement de :

DDTM	197 048,85 €
Région	95 263,71 €
Département	9 313,20 €
FEDER	269 567,35 €
Agence de l'eau	74 927,00 €
	646 120,11 €

- Du FCTVA pour 108 702,57€ ;
- De notre excédent de fonctionnement capitalisé (1068) lié à une précédente affectation du résultat pour 502 276,46 € ;
- Du remboursement de la SPL - Boulès pour 27 505,34 €.

3.2. Les recettes d'ordre : 2 776 572,83 €

- Il s'agit du virement de la section de fonctionnement 2 501 832,62 € ;
- Des amortissements pour 272 740,21 € ;
- De la vente d'une parcelle sur la commune de Castelnou pour 2 500 €.

4. Affectation du résultat de fonctionnement

RESULTAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE ET AFFECTATION DU RESULTAT Exercice 2023	Reprise et transferts 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture (cumul) 2023
Investissements	-327 699,39		-2 924,88	-330 624,27
Fonctionnement	2 262 610,13	520 276,46	973 118,47	3 235 728,60
Recettes de fonctionnement			2 520 753,86	
Totaux:	1 934 910,74	520 276,46	970 193,59	2 905 104,33

Restes à réaliser	Déficit d'investissement	-330 624,27
	Dépenses d'investissement engagées, non mandatées:	473 280,07
	Recettes d'investissement engagées, non perçues:	413 413,95
	Besoin de financement de l'investissement:	-390 490,39

Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) - Part obligatoire couvrant le besoin de fonctionnement	-390 490,39
Excédent de fonctionnement capitalisé - (1068) - Part facultative	
Affectation en report à nouveau, ligne R002:	2 845 238,21

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		973 118,47 €
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		2 262 610,13 €
C. Résultats à affecter		3 235 728,60 €
A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)		
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution de la section d'investissement (précédé de + ou -) D001 (si déficit) R001 (si excédent)		-330 624,27 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé de + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)		-59 866,12 €
F. Besoin de financement	F.=D.+E.	390 490,39 €
AFFECTATION=C.=G.+H		3 235 728,60 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		390 490,39 €
G = au minimum couverture du besoin de financement F		
2) H. Report en fonctionnement R002		2 845 238,21 €

Résultat à affecter : 3 235 728.60 €

CHOIX AFFECTATION

390 490.39 € en recette d'investissement (1068) couverture du besoin de financement

2 845 238.21€ en recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 20/03/2024

Reçu en préfecture le 20/03/2024

Publié le

ID : 066-200087286-20240314-202409-BF



Publié le 20/03/2024 sur le site internet du SMTBV